

2020 en photos...



Vœux du maire (janvier)



Vœux du maire (janvier)





Cérémonie du 8 mai

Elections municipales (15 mars)



Préparation et distribution de masques (13 mai)



Election du Maire (25 mai)





1^{ère} célébration de mariage de Philippe MAGDELAINE, 1^{er} Adjoint au maire : Mariage Anne GUERILLOT et Loïc PIAZZA (Juillet)

Signature du contrat de location d'une partie de l'atelier municipal à l'entreprise de Pompes funèbres Giraudet (1^{er} septembre)



PACS de Marylène VALOT et Louison FARCY (Octobre)



Cérémonie du 11 novembre





Cérémonie du 11 novembre

Visite du Père Noël (19 décembre)



Distribution de cadeaux aux enfants (19 décembre)



Distribution de colis de Noël aux anciens (19 décembre)



COMMUNICATION



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application

PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE CHAMPDOTRE

Accessible avec l'adresse suivante : <https://champdotre.fr>



ACCUEIL



" Je suis heureux de vous présenter le site internet officiel de la commune de Champdotre.

Nous avons souhaité développer cet outil d'information à l'heure où internet occupe une place de plus en plus importante dans notre quotidien.

Vous y trouverez des informations utiles sur votre commune l'actualité

NOS SERVICES PUBLICS



Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi : de 13h30 à 15h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00

Jedi : de 16h00 à 18h30

Permanence assurée par le Maire et ses adjoints les jeudis de 18h00 à 19h30

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter le 07-88-49-34-28.



VOS DÉMARCHES



[Cartes d'identité / Passeport](#)

[Inscription sur les listes électorales](#)

[Recensement obligatoire](#)

[PACS](#)

[Ecole maternelle](#)

INFORMATIONS DIVERSES



Le projet de loi portant sur le report des élections régionales et départementales de mars à juin 2021 a été présenté le lundi 21 décembre 2020 au Conseil des ministres.

La date de convocation des électeurs sera fixée par décret, au plus tard six semaines avant le scrutin.

Le choix devrait s'arrêter entre les 13 et 20 juin ou les 20 et 27 juin.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, et que vous souhaitez le faire, vous avez jusqu'au 6^{ème} vendredi avant le scrutin pour vous inscrire : soit par internet <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> soit par formulaire papier en vous rendant à la mairie, en joignant une photocopie de votre carte d'identité à jour et un justificatif de domicile.

- **Les demandes ou renouvellements de cartes nationales d'identité et passeport ne se font plus à la mairie de Champdôtre depuis 2017 mais aux mairies équipées du dispositif de recueil d'empreintes dont :**

AUXONNE,
CHENOVE
CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
DIJON
FONTAILE-LES-DIJON
SEURRE
TALANT
QUETIGNY
NUITS SAINT GEORGES

La plus proche de Champdôtre étant celle d'**AUXONNE**, vous trouverez aux pages suivantes un récapitulatif des documents à fournir pour ces démarches.



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
POUR LES PERSONNES MAJEURES
 (ET LES MINEURS EMANCIPÉS)

PRESENCE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR
AU DEPOT DU DOSSIER ET AU RETRAIT DE LA CARTE D'IDENTITÉ.

DOCUMENTS A FOURNIR

Pré-demande à effectuer impérativement sur INTERNET <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
 (Imprimer le récapitulatif – A défaut, se munir du numéro de la pré-demande, reçu par SMS)

Une photographie récente (moins de 6 mois) **non découpée**, conforme aux normes : format 3,5 X 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et uni.

Un justificatif de domicile récent (moins d'1 an) au nom du demandeur (**original papier + copie, ou une impression Internet**) :

Facture d'énergie ou d'eau (échancier accepté /lettre de relance non acceptée), téléphone, dernier avis d'imposition, taxe d'habitation ou foncière, assurance habitation, quittance loyer non manuscrite, ordures ménagères)

Carte d'identité.

Copie intégrale de l'acte de naissance (original) de moins de 3 mois à demander à la mairie de naissance.

UNIQUEMENT : * *Si votre ville de naissance n'est pas reliée à COMEDDEC*

* **EN CAS DE PERTE OU VOL et si la demande est urgente.**

Si renouvellement d'une carte d'identité prolongée en France, pour voyage en Europe :

Justificatif du voyage (à défaut attestation sur l'honneur stipulant que vous avez un voyage prévu, **en précisant le pays**).

<i>EN CAS DE VOL</i>	Déclaration de vol (original) délivrée par la Gendarmerie timbre fiscal dématérialisé de 25 € (achat en ligne dans la pré-demande ou bureau de tabac) + copie carte d'identité volée si vous l'avez.
<i>EN CAS DE PERTE</i>	Déclaration de perte à effectuer en mairie au dépôt du dossier. timbre fiscal dématérialisé de 25 € (achat en ligne dans la pré-demande ou bureau de tabac) + copie carte d'identité perdue si vous l'avez.
<i>PERSONNE HEBERGEÉE</i>	Attestation datée et signée de l'hébergeant certifiant que le demandeur habite à cette adresse <u>depuis plus de trois mois.</u> Facture au nom de l'hébergeant, (original) et récente. Pièce d'identité au nom de l'hébergeant (original ou copie recto verso).
<i>NATIONALITÉ</i>	Certificat de nationalité française ou décret de naturalisation ou déclaration de nationalité en original (si votre acte de naissance ne permet pas d'établir formellement votre nationalité)
<i>PERSONNE SOUS CURATELLE</i>	Décision de justice (jugement) en original et dans sa globalité
<i>PERSONNE SOUS TUTELLE</i>	La demande doit être présentée <u>par le tuteur</u> qui doit justifier de sa qualité (décision de justice le désignant comme tuteur et pièce d'identité)
<i>FEMME DIVORCÉE</i>	Jugement de divorce en original et dans sa globalité si vous souhaitez continuer à porter le nom d'épouse en nom d'usage OU attestation de l'ex-conjoint (légalisée par sa mairie de domicile) + photocopie de sa carte nationale d'identité, certifiée par sa mairie.
<i>FEMME VEUVE</i>	Acte de décès de l'époux.
<i>AJOUT NOM ÉPOUSE</i>	Acte de mariage moins de 3 mois ou acte naissance moins de 3 mois.

PRENDRE RENDEZ VOUS POUR DEPOSER VOTRE DOSSIER 03 80 60 44 60

Rendez-vous fixé le



DEMANDE DE PASSEPORT POUR LES PERSONNES MAJEURES

(ET LES MINEURS EMANCIPES)



**PRESENCE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR
AU DEPOT DU DOSSIER ET AU RETRAIT DE PASSEPORT.**

DOCUMENTS A FOURNIR :

Pré-demande à effectuer impérativement sur INTERNET <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
(Imprimer le récapitulatif – A défaut, se munir du numéro de la pré-demande, reçu par SMS)

Une photographie récente (moins de 6 mois) **non découpée**, conforme aux normes : format 3,5 X 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et uni.

Un justificatif de domicile **récent** (moins d'1 an) au nom du demandeur (**original papier + copie ; ou une impression Internet**) :
facture d'énergie ou d'eau (échancier accepté /lettre de relance non acceptée), téléphone, dernier avis d'imposition, taxe d'habitation ou foncière, assurance habitation, quittance loyer non manuscrite, ordures ménagères)

Timbre fiscal dématérialisé 86 € (achat en ligne dans la pré-demande ou bureau de tabac)

Carte d'identité.
Ancien passeport.

Copie intégrale de l'acte de naissance (original) de moins de 3 mois à demander à la mairie de naissance.

UNIQUEMENT : * *Si votre ville de naissance n'est pas reliée à COMEDDEC*
* **EN CAS DE PERTE OU VOL et si la demande est urgente.**

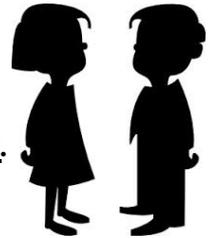
<i>EN CAS DE VOL EN CAS DE PERTE</i>	Déclaration de vol (original) délivrée par la Gendarmerie + copie passeport volé. Déclaration de perte à effectuer en mairie au dépôt du dossier + copie passeport perdu.
<i>PERSONNE HEBERGEE</i>	Attestation datée et signée de l'hébergeant certifiant que le demandeur habite à cette adresse depuis plus de trois mois. Facture au nom de l'hébergeant, (original) et récente. Pièce d'identité au nom de l'hébergeant (original ou copie recto verso).
<i>NATIONALITE</i>	Certificat de nationalité française ou décret de naturalisation ou déclaration de nationalité en original (si votre acte de naissance ne permet pas d'établir formellement votre nationalité)
<i>PERSONNE SOUS CURATELLE</i>	Décision de justice (jugement) en original et dans sa globalité
<i>PERSONNE SOUS TUTELLE</i>	La demande doit être présentée par le tuteur qui doit justifier de sa qualité (décision de justice le désignant comme tuteur et pièce d'identité)
<i>FEMME DIVORCEE</i>	Jugement de divorce en original et dans sa globalité si vous souhaitez continuer à porter le nom d'épouse en nom d'usage OU attestation de l'ex-conjoint (légalisée par sa mairie de domicile) + photocopie de sa carte nationale d'identité, certifiée par sa mairie.
<i>FEMME VEUVE</i>	Acte de décès de l'époux.
<i>AJOUT NOM ÉPOUSE</i>	Acte de mariage moins de 3 mois ou acte naissance moins de 3 mois.

PRENDRE RENDEZ VOUS POUR DEPOSER VOTRE DOSSIER

03 80 60 44 60

Rendez-vous fixé le

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
POUR LES MINEURS



PRESENCE DE TOUS LES MINEURS OBLIGATOIRE AU DEPOT DU DOSSIER.

DOCUMENTS A FOURNIR

Pré-demande à effectuer impérativement sur INTERNET <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
(Imprimer le récapitulatif – A défaut, se munir du numéro de la pré-demande, reçu par SMS)

Une photographie récente (moins de 6 mois) **non découpée**, conforme aux normes : format 3,5 X 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et uni.

Un justificatif de domicile récent (moins d'1 an) au nom des parents (**original papier + copie, ou une impression Internet**) :

facture d'énergie ou d'eau (échancier accepté /lettre de relance non acceptée), téléphone, dernier avis d'imposition, taxe d'habitation ou foncière, assurance habitation, quittance loyer non manuscrite, ordures ménagères)

Carte d'identité du mineur.

Copie intégrale de l'acte de naissance (original) de moins de 3 mois à demander à la mairie de naissance.

UNIQUEMENT : * *Si la ville de naissance n'est pas reliée à COMEDEC*

* **EN CAS DE PERTE OU VOL et si la demande est urgente.**

Livret de famille. (pour vérification état civil)

Carte d'identité du parent qui accompagne l'enfant.

Si garde alternée, la demande doit comporter les 2 adresses et **chacun des parents doit produire un justificatif de domicile à son nom.**

La preuve de la résidence alternée est apportée par le **jugement de divorce**, la convention conclue entre les parents, la décision du JAF en cas de désaccord des parents

Ou, en l'absence de jugement :

attestation écrite des 2 parents sollicitant 2 adresses

(dans ce cas joindre leurs pièces d'identité en plus des justificatifs de domicile des parents).

En cas de vol : déclaration de vol (original) délivrée par la Gendarmerie.

Timbre fiscal dématérialisé 25 € (achat en ligne dans la pré-demande ou bureau de tabac).

+ copie carte d'identité volée si vous l'avez.

En cas de perte : déclaration de perte à effectuer en mairie au dépôt du dossier.

Timbre fiscal dématérialisé 25 € (achat en ligne dans la pré-demande ou bureau de tabac).

+ copie carte d'identité perdue si vous l'avez.

PRENDRE RENDEZ VOUS POUR DEPOSER VOTRE DOSSIER

03 80 60 44 60

Rendez-vous fixé le



DEMANDE DE PASSEPORT POUR LES MINEURS



**PRESENCE DE TOUS LES MINEURS OBLIGATOIRE AU DEPOT DU DOSSIER
(ET POUR LES PLUS DE 12 ANS EGALEMENT AU RETRAIT DE PASSEPORT).**

DOCUMENTS A FOURNIR

Pré-demande à effectuer impérativement sur INTERNET <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
(Imprimer le récapitulatif – A défaut, se munir du numéro de la pré-demande, reçu par SMS)

Une photographie récente (moins de 6 mois) **non découpée**, conforme aux normes : format 3,5 X 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et uni.

Un justificatif de domicile récent (moins d'1 an) au nom des parents (**original papier + copie ou une impression Internet**) :

facture d'énergie ou d'eau (échancier accepté /lettre de relance non acceptée), téléphone, dernier avis d'imposition, taxe d'habitation ou foncière, assurance habitation, quittance loyer non manuscrite, ordures ménagères)

Timbre fiscal dématérialisé : 17 € pour les moins de 15 ans / 42 € pour les plus de 15 ans.
(achat en ligne dans la pré-demande, ou bureau de tabac)

Carte d'identité du mineur.

Ancien passeport (en cas de renouvellement).

Copie intégrale de l'acte de naissance (original) de moins de 3 mois à demander à la mairie de naissance.

UNIQUEMENT : * *Si la ville de naissance n'est pas reliée à COMEDEC*

** EN CAS DE PERTE OU VOL et si la demande est urgente.*

Livret de famille (pour vérification état civil).

Carte d'identité du parent qui accompagne l'enfant.

Si garde alternée, la demande doit comporter les 2 adresses et **chacun des parents doit produire un justificatif de domicile à son nom.**

La preuve de la résidence alternée est apportée par le **jugement de divorce**, la convention conclue entre les parents, la décision du JAF en cas de désaccord des parents

Ou, en l'absence de jugement :

***attestation écrite des 2 parents** sollicitant 2 adresses*

(dans ce cas joindre leurs pièces d'identité en plus des justificatifs de domicile des parents).

En cas de vol : déclaration de vol (original) délivrée par la Gendarmerie + copie passeport volé.

En cas de perte : déclaration de perte à effectuer en mairie au dépôt du dossier + copie passeport perdu.

PRENDRE RENDEZ VOUS POUR DEPOSER VOTRE DOSSIER : 03 80 60 44 60

Rendez-vous fixé le